



## CORPORATION CHARBONE HYDROGÈNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **Charbone Hydrogène annonce la signature du bail avec la ville de Selkirk pour les installations de production d'hydrogène vert du Manitoba**

Brossard, Québec, le 8 novembre, 2022 – Corporation Charbone Hydrogène (TSXV:CH) (« **Charbone** ») est heureuse d'annoncer la signature, en date du 7 novembre 2022, d'un bail (le « **Bail** ») entre sa filiale en propriété exclusive, Charbone Hydrogène Manitoba Inc. (« **Charbone Manitoba** »), et la ville de Selkirk au Manitoba, en vertu de laquelle Charbone Manitoba loue de la ville de Selkirk, une parcelle de terrain de 4,6 acres située à l'ouest de la station de traitement des eaux usées désaffectée de la ville de Selkirk (les « **Lieux** »). Aux termes du bail, Charbone Manitoba concevra, construira et exploitera le premier centre régional de production d'hydrogène vert au Manitoba. Charbone et son partenaire de distribution Supérieur Propane, une filiale de Supérieur Plus, mettront à profit leur expertise mutuelle dans la vente et la distribution de dihydrogène vert au Manitoba et dans la région des Prairies Canadiennes.

La durée du Bail est de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 (la « **Durée** »), sous réserve des termes et conditions énoncés dans le Bail. Charbone Manitoba aura la possibilité de renouveler la Durée pour une période de renouvellement pouvant aller jusqu'à deux années consécutives selon les mêmes modalités et conditions que celles énoncées dans le Bail. Les parties négocieront soit pour prolonger le Bail et la taille des Lieux à bail au même endroit, ou soit pour une relocalisation dans le parc industriel de la ville de Selkirk.

Charbone a complété et déposé en date du 2 novembre 2022, le formulaire requis de proposition de la Loi sur l'Environnement du Manitoba et commencera bientôt le processus de sélection d'une firme d'ingénierie en évaluation environnementale pour préparer toutes les études et tous les rapports d'évaluation environnementale requis à soumettre en vertu de la Loi sur l'Environnement du Manitoba. En parallèle, Charbone initiera le financement, la conception et l'ingénierie de l'installation pour la phase 1, avec l'objectif de cibler une exploitation commerciale et les premières livraisons dès le quatrième trimestre 2023. Charbone entend utiliser à moyen terme le « re-water » de l'usine de traitement des eaux usées et de fournir l'oxygène résiduel aux bassins d'aération de la centrale des eaux usées de la ville de Selkirk, créant ainsi une économie circulaire de l'eau.

Charbone est également l'initiateur et l'un des fondateurs de la « Table Ronde sur l'Hydrogène Vert du Manitoba » qui accueille aujourd'hui plus d'une vingtaine d'acteurs locaux intéressés par la décarbonation de l'économie manitobaine sur divers secteurs tels que les applications, procédés industriels, le transport léger, moyen et lourd ainsi que le futur secteur de l'aviation.



« C'est un accomplissement très excitant pour Charbone de voir se finaliser le bail avec la ville de Selkirk et de lancer le processus d'évaluation environnementale de notre deuxième installation de production d'hydrogène vert au Canada », **a déclaré Dave B. Gagnon, président du conseil et chef de la direction de Charbone.** « Le nombre grandissant d'opportunités et de projets qui utiliseront l'hydrogène qui découlera de l'initiative de Charbone de produire l'hydrogène vert localement à Selkirk, le gouvernement du Manitoba, le premier ministre et son équipe sont une motivation incroyable pour Charbone de continuer à participer au développement des écosystèmes d'hydrogène vert au Manitoba et soutenir sa transition économique vers un modèle plus vert et plus durable. »

« L'emplacement du projet d'hydrogène vert de Charbone dans la ville de Selkirk est une véritable étape et démontre clairement que le Manitoba est l'endroit où investir alors que le monde passe à une économie à faible émission de carbone », **a déclaré Cliff Cullen, ministre du Développement économique, Investissement et Commerce.** « Au fur et à mesure que ce projet progresse, nous attendons avec impatience plus d'emplois et de nouvelles opportunités alors que le Manitoba poursuit son travail pour réaliser son plein potentiel afin de fournir une énergie fiable et durable au monde. »

« La signature de cet accord nous rapproche un peu plus de la sécurisation de la première installation de production d'hydrogène au Manitoba. En tant que producteur d'hydrogène vert, Charbone est en phase avec l'engagement de Selkirk en faveur d'une croissance durable. L'installation créera des emplois locaux et contribuera à une économie locale plus forte et stable en stimulant l'innovation et la croissance dans ce secteur en évolution », **a déclaré le directeur du développement durable de Selkirk, Tim Feduniw.**

« Selkirk est de plus en plus reconnu comme un contributeur majeur à l'économie circulaire du Manitoba en travaillant avec et en attirant le secteur de l'industrie verte ayant la capacité de soutenir les entreprises existantes, d'attirer de nouveaux investissements et d'offrir des opportunités d'emploi alors que la demande du marché pour des alternatives énergétiques sans carbone continue d'augmenter. Une croissance durable et intentionnelle est au cœur de ce que nous faisons ici et nous attendons avec impatience de nouveaux partenariats, de nouveaux investissements et un avenir propre et vert.

## **À propos de Charbone**

Charbone est une entreprise canadienne d'hydrogène vert établie en Amérique du Nord. La stratégie de la société consiste à développer des installations de production d'hydrogène modulaires et évolutives. Par l'acquisition de centrales hydroélectriques aux États-Unis d'Amérique et au Canada, Charbone entend produire des molécules vertes de dihydrogène à partir d'une énergie fiable et durable pour se distinguer comme fournisseur d'une solution respectueuse de l'environnement pour les entreprises industrielles et commerciales.

## **À propos de la ville de Selkirk**



La ville de Selkirk, Manitoba, est une petite ville progressiste située sur les rives de la rivière Rouge avec une population d'environ 11 000 habitants. La ville a fait preuve de leadership dans la lutte contre les changements climatiques, a fait les bons investissements et s'est positionnée pour attirer des projets de développement durable et accueillir de nouvelles entreprises.

### **Mise en garde contre les déclarations prospectives**

Ce communiqué de presse contient des déclarations qui constituent des "informations prospectives" au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières ("déclarations prospectives"). Ces déclarations prospectives sont souvent identifiées par des mots tels que « a l'intention », « anticipe », « s'attend à », « croit », « planifie », « probable » ou des mots similaires. Plus précisément, le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs concernant la commercialisation prévue par Charbone et les opportunités commerciales d'approvisionnement et de logistique liées à l'hydrogène vert, l'achèvement prévu de l'installation de production et de distribution de la ville de Selkirk, la négociation et l'achèvement des accords définitifs entre Charbone Manitoba et la ville de Selkirk et le calendrier prévu de ces événements. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes, les estimations ou les projections respectives de la direction de Charbone concernant les résultats ou les événements futurs, sur la base des opinions, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la direction à la date où les énoncés sont faits. Bien que Charbone estime que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives sont raisonnables, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car des facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux reflétés dans les déclarations prospectives. Parmi les facteurs clés qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante : si Charbone Manitoba et la ville de Selkirk réussissent à négocier et à conclure les accords définitifs et si l'installation de production et de distribution de la ville de Selkirk sera construite et opérationnelle dans les délais prévus ou pas du tout.

Les énoncés prospectifs peuvent être affectés par les risques et incertitudes liés aux activités de Charbone. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent, mais ne sont pas limités à ceux décrits sous la rubrique "Facteurs de risque" dans la déclaration de dépôt de la Société datée du 31 mars 2022, qui est disponible sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ; ils pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs.

Sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent, Charbone n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs.

**Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.**



## Contacts

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Dave B. Gagnon  
Chef de la direction et président du  
conseil d'administration  
**Corporation Charbone Hydrogène**  
Téléphone: +1 450 678-7171  
Courriel: [dg@charbone.com](mailto:dg@charbone.com)

Daniel Charette  
Chef de l'exploitation

**Corporation Charbone Hydrogène**  
Téléphone: +1 514 980 5841  
Courriel: [dc@charbone.com](mailto:dc@charbone.com)

Benoit Veilleux  
Chef de la direction financière  
**Corporation Charbone Hydrogène**  
Téléphone: +1 450 678-7171  
Courriel: [bv@charbone.com](mailto:bv@charbone.com)